



Art, Musique & Spectacle en Lozère
www.amusel.org

CHANAC
Stage du 8 au 19 juillet 2019

Responsable de session :
Fabienne TACCOLA

Violon : Fabienne TACCOLA, Jacques BONVALLET

Alto : Delphine ANNE

Violoncelle : Hélène-Marie FOULQUIER,
Leslie GREEN, Christophe OUDIN

Piano : Thuy Liên VUONG,
Yves-Laurent TACCOLA

Flûte à bec : Claire DEVILLENEUVE

Hautbois : Éric MÈGE

Clarinete : Anne LEFORESTIER

Pianiste accompagnatrice : Élise BRÉON

Lieu du stage :

Située au sud du massif central, la Lozère constitue la partie septentrionale de la région Languedoc-Roussillon. Département montagnard dont l'altitude moyenne est la plus élevée de France (1000 m), la Lozère se partage en cinq régions naturelles : Aubrac ; Cévennes ; Gorges du Tarn et de la Jonte, Causses Méjean et de Sauveterre ; Margeride ; Vallée du Lot et Mont Lozère.

Le petit bourg de Chanac (1461 hab, 650 m d'altitude) se situe dans la haute vallée du Lot, à mi-chemin entre Mende et Marvejols ; adossé au causse de Sauveterre, il offre de magnifiques paysages de moyenne montagne.

Organisation pédagogique :

L'organisation des cours est décidée par chaque professeur en fonction du nombre d'élèves et des niveaux, et sera affichée au centre Marie Rivier le soir de l'arrivée.

L'Association garantit un minimum de 30 minutes de cours quotidien, pour chaque stagiaire, avec un professeur de l'instrument choisi.

Les stagiaires qui souhaitent faire de la musique de chambre peuvent nous le signaler à l'avance et proposer des œuvres (apportez vos partitions !). Dans ce cas, les cours de musique de chambre seront organisés selon la disponibilité des professeurs, en plus ou à la place des cours individuels.

Chaque stagiaire aura la possibilité de participer à un orchestre, selon son niveau.

L'Association garantit aux stagiaires pianistes la disposition d'un instrument de travail (acoustique !) au minimum trois heures par jour.

Les stagiaires sont invités, dans la limite des places disponibles, aux concerts donnés par leurs professeurs, et peuvent assister à tous les cours comme auditeurs.

Plusieurs auditions seront organisées dans le courant du stage ; un concert en l'église de Chanac sera proposé, sur avis de leur professeur, aux stagiaires les plus avancés.



Organisation matérielle :

Les stagiaires qui le souhaitent peuvent s'inscrire uniquement aux cours, et prendre en charge leur intendance complète (hébergement et repas). Chanac dispose d'un camping et d'un village de gîtes attrayants, à proximité de la piscine municipale dont l'entrée est gratuite pour les stagiaires.



(La visite du site de Chanac est vivement conseillée).

Comme les années précédentes, une formule de pension complète, avec encadrement des mineurs par des animateurs qualifiés, est proposée au centre d'accueil de l'école Marie-Rivier de Chanac, dans des chambres de 2 à 7 lits.

Pour les familles et parents présents durant tout le stage, la formule de demi-pension avec encadrement est particulièrement recommandée, car elle permet aux stagiaires accompagnés de retrouver leur famille le soir, tout en profitant de la vie du groupe en journée. Les veillées sont incluses dans la formule. (repas du soir payables à l'unité si besoin).

Tous les stages AMUSEL sont déclarés « Jeunesse & Sport ».

Transport collectif :

L'association AMUSEL met à la disposition des stagiaires qui le souhaitent un car Paris/Chanac, où les mineurs seront encadrés pendant le voyage par des animateurs du stage.

Le départ aura lieu le lundi 8 juillet en début de matinée, le retour le vendredi 19 juillet en fin d'après-midi.

Liens utiles :

Le site de la ville de Chanac :

<http://www.chanac.fr>

Le site du Conseil Départemental :

<http://www.lozere.fr>

Les professeurs :



Fabienne TACCOLA : Professeur Titulaire au CRR de St Maur des Fossés, Titulaire du CA, Premiers Prix de Violon (Régis Pasquier) et de Musique de Chambre du CNSM de Paris, Soliste et Chambriste. Membre du quatuor Midi-Minuit



Jacques BONVALLET: Professeur au CRR de Créteil, titulaire du CA, 1ers Prix de violon (*Sylvie Gazeau*) et de musique de chambre (*Jean-Claude Bernède*) du CNSM de Paris, soliste et chambriste, Membre du quatuor Midi-Minuit



Delphine ANNE : Professeur au CRC de Taverny, titulaire du CA, Diplôme de Formation Supérieure d'alto (*Bruno Pasquier*) et d'Improvisation générative du CNSM de Paris, Membre de l'Orchestre Colonne, Membre du quatuor Midi-Minuit



Hélène-Marie FOULQUIER : Professeur honoraire au CRR de Caen, titulaire du CA, Premiers Prix de violoncelle (*Maurice Gendron*) et de musique de chambre du CNSM de Paris



Leslie GREEN : Professeur titulaire au CRI d'Épernay, titulaire du DE, 1ers Prix de violoncelle et de musique de chambre des CRR de Reims, Rueil-Malmaison et Aulnay-sous-Bois (*Jean-Marie Gamard*)



Christophe OUDIN : Professeur titulaire au CRR de Saint-Maur-des-Fossés, titulaire du CA, Premiers Prix de violoncelle et musique de chambre du CNSM de Paris (*Maurice Gendron*), violiste et comédien, Membre du quatuor Midi-Minuit



Yves-Laurent TACCOLA : Professeur titulaire au CRD de Cachan, titulaire du CA, Prix de piano (*Bruno Rigutto*) et de musique de chambre du CNSM de Paris



Thuy-Liên VUONG : Professeur titulaire au CRD de Bourg-la-Reine, titulaire du DE, 1er prix piano, musique de chambre et accompagnement au CRR de Marseille et Prix d'Excellence (Denis Pascal) au CRR de Rueil-Malmaison, Master de piano à la Guildhall School of music de Londres



Claire DEVILLENEUVE : Professeur au CRR de Versailles et à l'EMMA de Montrouge, titulaire du DE, *docent musicus* du Conservatoire Royal d'Utrecht



Éric MÈGE : Professeur titulaire au CRR d'Angers, titulaire du CA



Anne LEFORESTIER : Professeur titulaire au CRC de Taverny, titulaire du CA (CNFPT), membre du quatuor de clarinettes « 4 de Pic » et de divers orchestres (ensemble orchestral de Taverny, le Ménestrel de Chantilly, les Miroirs)

Les tarifs 2019

Frais pédagogiques

Stage Instrumental	440 €
<i>Ou</i> Stage Instrumental junior	400 €
<i>Ou</i> Stage Piano	530 €
<i>Ou</i> Stage Piano junior	480 €
Option piano complémentaire	95 €
Frais de dossier web (<i>offerts si inscription avant le 15 Avril</i>)	30 €
OU Frais de dossier papier (<i>10 € si inscription avant le 15 Avril</i>)	40 €
<u>TOTAL des frais pédagogiques</u>	

Frais de pension et animation

MNEURS Hébergement et encadrement en pension complète	410 €
OU MINEURS Encadrement en demi-pension	190 €
MAJEURS Hébergement en pension complète (<i>nous contacter</i>)	330 €
OU MAJEURS Repas de midi seuls	100 €
Transport aller <u>ou</u> retour	65 €
<u>TOTAL des options choisies - À régler dès l'inscription -</u>	

Réductions - aides

Aucune remise ne pourra être consentie sur les tarifs junior, ni sur les prestations annexes (hébergement, encadrement, repas, voyages, etc.)

Le tarif junior est accordé aux stagiaires de moins de 11 ans au premier jour du stage

une remise de 10% sera consentie sur le coût pédagogique de la deuxième inscription et des suivantes pour les fratries, ou en cas d'inscriptions à plusieurs instruments pour un même stagiaire,

Le stage étant déclaré en tant que séjour de vacances non spécifique, il est possible de solliciter les **aides financières de votre CE et/ou les aides « bon temps libre » de la CAF.**

À noter

Les options type « hébergement » ou « transport » sont **remboursables jusqu'au 1er juin avec 10% de retenue. Les arrhes ne sont pas remboursables.**

L'Association AMUSEL accepte les chèques-vacances.

Consultez notre [règlement intérieur](#) sur amusel.org

Modalités d'inscription

Cette année vous disposez de 2 possibilités de vous inscrire : par internet, en dossier papier. Pour faciliter, accélérer, simplifier, pour tous, la gestion des inscriptions **nous vous invitons à vous inscrire prioritairement par internet**. Les différentes remises sont gérées par la plateforme web. Nous restons à votre disposition pour toute question ou demande d'aide à l'inscription en ligne.

S'inscrire par internet

1. Préparez les informations d'identité du stagiaire, les options à choisir, les documents à remplir pour les mineurs si possible :
 - a. [Fiche sanitaire](#) (dispo sur amusel.org)
 - b. [Attestation médicale](#) (dispo sur amusel.org)
 - c. Scan de : pièce d'identité, carte vitale, carte de mutuelle
2. Cliquez sur le lien suivant ou copiez le dans votre navigateur : <https://rebrand.ly/inscription-s1>
3. Payez en ligne en 1, 2 ou 3 fois en CB.
4. Joignez vos documents en ligne (possible plus tard par mail)
5. Suivez votre inscription et vos paiements directement en ligne et par mail, téléchargez vos attestations, ...

S'inscrire par bulletin papier (non conseillé)

1. Envoyez un mail à amusel.s1@gmail.com pour demander votre bulletin papier
2. Suivez la procédure d'inscription transmise par mail avec votre bulletin

Paiement autres que CB (non conseillé)

Remplissez le bulletin d'inscription en ligne et contactez-nous pour les paiements par chèque vacance, chèque, aide CE...

Contact administratif :

Pour toute question relative à l'inscription, l'hébergement, l'encadrement

François BERTEMONT

Portable : 06 62 01 09 50

E-Mail : amusel.s1@gmail.com

Pour tout renseignement sur la partie pédagogique :

Fabienne TACCOLA : 06 09 01 15 89

E-Mail : tacolayl@orange.fr

Les + AMUSEL

- **L'inscription par internet** permettant depuis un espace personnel dédié de gérer ses règlements, de télécharger les documents, d'éditer ses reçus et attestation d'inscription
- **L'option piano** : à la satisfaction de tous, cette option permet aux stagiaires inscrits dans d'autres instruments de s'initier ou de se perfectionner dans l'art du piano, instrument harmonique dont la pratique est fortement recommandée aux instruments monodiques (cordes et vents).
- **L'orchestre à cordes de Chanac continue !** Comme les années passées, Leslie GREEN proposera cette année des pièces d'orchestre adaptées à tous les niveaux.
- **Les stagiaires majeurs hébergés par leurs propres moyens** auront la possibilité de prendre leurs repas au centre d'accueil, à condition de s'engager à l'avance sur la totalité du séjour, c'est-à-dire pour onze déjeuners. Cette option leur sera facturée 100 €, **et devra être réglée dès l'inscription.**
- **Les stagiaires majeurs** sont invités à se rapprocher au plus vite du village de gîtes de Chanac (se renseigner au 06 82 93 60 68), car il existe des possibilités de locations intéressantes, dans l'habitat et le cadre privilégiés de ce village, si l'on arrive avec un groupe de co-locataires déjà constitué, bien entendu.

Pierre MATHOULIN, Président
Jérôme ARGER-LEFÈVRE, Directeur Artistique
Maurice VINCENS, vice-Président
Anne-Marie SABAT, Secrétaire
Philippe ROCHOUX, Trésorier

Siège social : Mairie de Chanac 48230 CHANAC
Parution au JO du 25/11/2006 - N° d'annonce : 746

